

## RENOUVELLEMENT DE PERMIS TEMPORAIRE PROJET PILOTE EN VUE D'UNE RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES EN SERRURERIE (RAC-SER)

### Pour soumettre votre demande

**En ligne au [bspquebec.ca](http://bspquebec.ca) - Mon dossier** (inscription requise)

Vous pouvez déposer de manière sécurisée une copie de ce formulaire complété par le biais du service [Mon dossier](#) dans la section **Dépôt de document**.

**Par la poste ou en personne** à l'adresse suivante :

1611, boulevard Crémazie Est, bureau 500, Montréal (Québec) H2M 2P2.

### INFORMATION IMPORTANTE

Ce formulaire s'adresse au titulaire d'un **permis temporaire valide** qui a besoin de renouveler son permis pour la même fin (raison) pour laquelle il l'a obtenu à l'origine.

**Le permis temporaire doit être valide au moment de la demande de renouvellement.** À défaut de présenter la demande de renouvellement avant l'expiration du permis temporaire, le demandeur devra produire une nouvelle demande de permis temporaire d'agent accompagnée des documents et des frais correspondants.



**SECTION D : DÉCLARATION DU DEMANDEUR**

**AVERTISSEMENT** - Toute déclaration fausse ou trompeuse concernant le présent formulaire ou relative à tout document à l'appui de la présente demande, y compris la dissimulation de tout fait important, pourrait mener à un refus de délivrance, ou à la suspension ou la révocation d'un permis d'agent.

Je déclare avoir lu et compris l'**AVERTISSEMENT** énoncé ci-haut.

Je déclare avoir pris connaissance des responsabilités et obligations qui m'incombent en vertu de la *Loi sur la sécurité privée* et ses règlements.

Je comprends que ce permis est renouvelé uniquement pour la fin (raison) pour laquelle il avait été délivré à l'origine et je m'engage à **aviser le Bureau de la sécurité privée sans délai si je cesse d'exercer la fonction spécifique** pour laquelle ce permis est renouvelé avant son expiration.

Je comprends que des droits prévus par règlement devront être payés annuellement si je renouvelle ce permis temporaire pour une période excédant un (1) an, et je comprends que le renouvellement de mon permis pourrait m'être refusé si je ne paie pas ces droits, le cas échéant.

**De plus, je m'engage à informer le Bureau de la sécurité privée de tout changement relatif à mon adresse ou mon employeur, et ce, sans délai.**

J'affirme solennellement être le demandeur de la présente demande. Je déclare que tous les renseignements fournis dans la présente demande sont exacts et complets et que tout changement ayant pour effet de modifier ces renseignements sera communiqué **sans délais** au Bureau de la sécurité privée.

En foi de quoi, je signe en date du (AAAA/MM/JJ) :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--



\_\_\_\_\_  
**Signature manuscrite du demandeur**







## Déclaration de l'employeur PROJET PILOTE EN VUE D'UNE RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES EN SERRURERIE (RAC-SER)

### DÉCLARATION DE L'EMPLOYEUR - ACQUISITION DE COMPÉTENCES EN SERRURERIE

**INSTRUCTIONS :** Tous les champs de cette annexe doivent être complétés par l'employeur du demandeur d'un permis temporaire d'agent afin de lui permettre d'acquérir des compétences en serrurerie en vue d'entreprendre une démarche de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) pouvant le qualifier pour la délivrance d'un permis régulier d'agent de la catégorie de serrurerie. Des informations manquantes occasionneront des délais additionnels de traitement, et pourraient mener au refus de la demande de permis du demandeur.

L'employeur \_\_\_\_\_ (nom de l'entreprise), situé au  
\_\_\_\_\_ (adresse de l'entreprise) (l'« **Employeur** »),  
appuie la demande de permis temporaire d'agent de la catégorie de serrurerie (« **Permis temporaire** ») de  
\_\_\_\_\_ (nom et prénom du demandeur) dont la date de naissance  
est le \_\_\_\_\_ (AAAA/MM/JJ) (le « **Demandeur** »).

L'Employeur atteste qu'il a pris connaissance des paramètres du projet pilote.

L'Employeur atteste qu'il est prévu que le Demandeur effectue une démarche d'acquisition de compétences en conformité avec le déroulement du projet pilote RAC-SER.

L'Employeur s'engage, dans l'éventualité où le Permis temporaire est délivré au Demandeur :

- i. à ce que les services du Demandeur ne soient utilisés que dans le cadre de l'acquisition de compétences qu'il effectue en lien avec le projet pilote RAC-SER (art. 20 Règlement d'application);
- ii. à ce que le Demandeur, dans l'exercice de ses fonctions, soit sous la supervision active et continue d'un titulaire de permis d'agent régulier de la même catégorie que celle du Permis temporaire (art. 19 Règlement d'application);
- iii. à informer sans délai le Bureau de la sécurité privée s'il cesse d'avoir recours aux services du Demandeur (art. 21 Règlement d'application).

#### REPRÉSENTANT AUTORISÉ DE L'EMPLOYEUR



Signature

Date (AAAA/MM/JJ)

Prénom et nom (en lettres moulées)

Téléphone (de jour)

Titre

Adresse courriel